**Déclaration du Cameroun**

**Examen Périodique Universel de l’Argentine**

**(23 janvier 2023)**

Monsieur le Président, la délégation camerounaise félicite l’Argentine pour l’excellente qualité de son rapport présenté, et note des améliorations considérables dans la protection et la promotion des Droits de l’Homme.

Dans un esprit de coopération constructive, La délégation camerounaise aimerait formuler les recommandations ci-après :

1. Renforcer la promotion et la protection des droits économiques, sociaux et culturels ;
2. Poursuivre les progrès accomplis dans la promotion et la protection des droits des enfants, des femmes et des filles ;
3. Promouvoir les droits des personnes migrantes et réfugiées ;
4. Renforcer la protection des peuples autochtones ;
5. Continuer les efforts d’intégration des personnes handicapées dans l’accès aux soins de santé et à l’éducation.

Enfin, la délégation camerounaise souhaite à l’Argentine un processus d’Examen Périodique Universel couronné de succès.

Je vous remercie.